

Vœux de Laurent Baude, Maire

16 janvier 2024

Mesdames, messieurs,

Cette cérémonie des vœux, c'est avant tout pour nous, les élus, l'occasion de remercier tous nos partenaires, du monde économique, du monde associatif, des collectivités, de vous remercier publiquement pour accompagner la commune dans ses projets.

Nous allons bien sûr parler de Semoy, mais tout d'abord, s'il faut exprimer un vœu, c'est que 2024 soit une année de paix.

Certes la situation est compliquée, voire grave comme je vais le rappeler, cependant mes vœux ne seront pas marqués par le déclinisme, mais bien au contraire par la dynamique enthousiasmante de nos collectivités locales, et tout particulièrement Semoy.

La gravité, c'est la situation internationale : les 2 grands foyers de guerre intense que nous connaissons actuellement, en Ukraine d'une part, dans la bande de Gaza d'autre part sont insoutenables.

Comment aujourd'hui au 21^e siècle peut-on bombarder aveuglement, détruire des quartiers ou des villes entières, affamer des populations et tuer des enfants, et des familles, sans que les instances internationales ne puissent imposer un cessez-le-feu !

Pour ce qui est de la situation nationale :

Comme je viens de l'écrire dans le bulletin municipal, en France, l'année 2023 aura été clairement l'année de la fracture sociale. Une réforme des retraites imposée à coups de 49/3 sans aucune écoute de la population et des partenaires syndicaux, une inflation et un envol des coûts de l'énergie impactant gravement le pouvoir d'achat et pour finir, une loi qui se voulait lutter contre l'immigration clandestine et au final stigmatise et pénalise les étrangers, avec un glissement vers la préférence nationale ce qui ravit l'extrême droite. Que ceux qui ont voté la loi en appellent eux-mêmes au Conseil constitutionnel pour en censurer des articles en dit long sur la faillite de notre fonctionnement démocratique.

Lequel Conseil constitutionnel s'est empressé de rétorquer qu'il n'était pas la Chambre d'appel des choix du Parlement.

En ce qui concerne l'action municipale, les choses sont plus simples : nous avons notre feuille de route, à savoir notre programme de mandat. Cette feuille de route est à adapter bien sûr, c'est pourquoi nous avons présenté à la population notre bilan à mi-mandat qui atteste que la plupart des actions que nous avons prévues à notre programme sont réalisées ou à l'étude.

Chacun sait qu'il devient de plus en plus compliqué de gérer les collectivités locales. Plus que la raréfaction des recettes et de l'envolée des coûts de l'énergie, le plus grave pour moi, c'est la perte d'autonomie financière et fiscale de nos communes. Aujourd'hui nous dépendons du bon vouloir des compensations de l'État : compensations le plus souvent non-indexées et invérifiables, compensations pour la suppression de



la taxe professionnelle et de la CVAE maintenant pour la Métropole, compensation de l'exonération partielle de la taxe foncière des entreprises, compensations de la suppression de la taxe d'habitation...

Des impôts sont supprimés et certes, compensés, or les compensations sont financées par l'État soit par l'impôt soit par la dette : plus de 3 000 milliards d'euros, c'est la dette de la France aujourd'hui ! La suppression de la taxe d'habitation a été certainement une erreur. Bien sûr, ça fait toujours plaisir de supprimer un impôt, mais le résultat c'est que désormais seuls les propriétaires, entreprises comme particuliers, contribuent aux recettes des collectivités. Le seul levier qui nous reste est la taxe foncière et comme tout le monde ou presque s'est engagé à ne pas y toucher, nous sommes coincés. Nous avons perdu tout pouvoir, toute autonomie en terme de recettes fiscales.

J'en appelle donc comme beaucoup d'élus à une nouvelle vague de décentralisation remplaçant les collectivités au cœur des décisions d'aménagement de leur territoire.

Un mandat municipal, c'est 6 ans. 6 ans, c'est à la fois long parce qu'il faut tenir et court parce qu'il faut du temps pour faire les études, trouver les financements et engager les actions. Nous sommes à la quatrième année du mandat, c'est une année de réalisation pour les grands projets du mandat.

Je voudrais d'abord vous parler de la structure Petite Enfance dont la construction va bientôt démarrer. Cette structure Petite enfance, c'est une petite crèche qui va remplacer notre Multi-accueil hébergé dans le Centre de Loisirs à la Valinière, pour s'installer en Centre-Bourg, entre l'Église et le quartier du Prieuré.

Cette structure pourra accueillir 20 petits de 0 à 3 ans avec repas, proposera des places en occasionnel, et accueillera également le réseau d'Assistants maternels, qu'on appelait le RAM et qui s'appelle désormais le RPE : Relais Petite Enfance.

Fidèles à nos convictions écologiques, nous avons voulu faire un bâtiment exemplaire, tant pour l'accueil des tout-petits que pour l'éco-construction : c'est un bâtiment en structure bois-paille, chauffage au sol par pompe à chaleur, couverture Zinc.

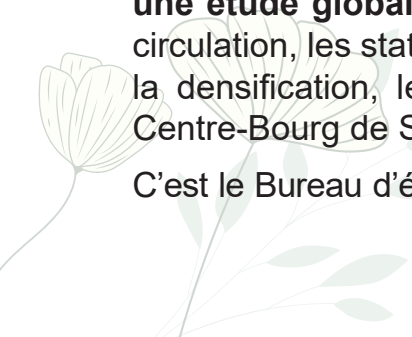
Il s'agit d'un équipement labellisé, « écolo-crèche », 1^{er} label de développement durable dédié à la Petite Enfance.

Que soit remercié le cabinet d'architectes qui réalise ce beau bâtiment, le cabinet BOSCO, d'autant que, et c'est la bonne nouvelle, nous finalisons la consultation des entreprises et nous rentrons dans l'enveloppe prévisionnelle, ce qui en cette période d'inflation est une très bonne nouvelle. Nous allons pouvoir démarrer sereinement ce chantier dans quelques semaines, c'est le projet phare du mandat, 2,4 millions d'euros TTC, financé par un emprunt d'1 million d'euros et des subventions conséquentes de 940 000 €.

Je pense que pour les vœux 2025, vous serez invités à l'inauguration.

Deuxième sujet que je voudrais aborder. En 2023, nous avons souhaité engager une étude globale de réaménagement du Centre-bourg. Cette étude, interroge la circulation, les stationnements, la renaturation du Centre-Bourg, les fonctions sociales, la densification, les commerces... Autant de sujets passionnants pour imaginer le Centre-Bourg de Semoy à l'horizon 20 ans.

C'est le Bureau d'études ALTEREO qui a réalisé ce travail et mené la concertation. Nous





avons maintenant un plan-guide qui va nous permettre d'engager des phases de réalisation.

En parallèle et complémentarité de cette étude, nous venons de lancer le groupe de travail avec un AMO, assistant à maîtrise d'ouvrage, le cabinet NARTHEX, pour le transfert des classes de l'école du Bourg au Champ Luneau. Aujourd'hui, nous avons un groupe scolaire réparti sur deux sites, ce qui est compliqué pour les parents comme pour les enseignants ; ça fait donc longtemps que l'on parle de regrouper l'ensemble des classes à l'école élémentaire du Champ Luneau. Les enjeux sont très importants : faut-il faire une extension ou construire ex-nihilo ? Combien de classes, faut-il anticiper une croissance des effectifs scolaires ? Faut-il y joindre l'école de musique ? Le périscolaire ? Comment concevoir une cour îlot de fraîcheur ? Beaucoup de questions passionnantes. Les études préalables en concertation avec tous les partenaires ont démarré et vont se poursuivre en 2024, avec pour objectif des études finalisées d'ici la fin du mandat.

Puisque nous parlons des écoles, permettez-moi de parler citoyenneté :

Nous sommes fiers à Semoy d'avoir un CME, Conseil Municipal des Enfants et bien figurez-vous, notre CME vient d'être renouvelé et samedi dernier, c'est donc tout récent, vient d'être élu le nouveau maire du CME, et j'ai donc l'honneur et le plaisir de vous présenter Lucas, Lucas Roger, nouveau maire du CME et une partie de son équipe. On peut les féliciter.


Toujours au niveau scolaire j'insiste sur l'implication des enseignants et de l'association de parents d'élèves pour une école de qualité et de beaux projets pédagogiques. De même nous avons une restauration collective de qualité, grâce au SIRCO, le Syndicat Intercommunal de la Restauration Collective. Merci à l'équipe du Sirco, M. le directeur, monsieur le chef restauration, pour votre présence ce soir et surtout pour votre action. Avec le SIRCO, nous travaillons sur le gaspillage alimentaire et nous nous rapprochons des objectifs de la loi EGALIM qui demande 50% de produits labellisés dont 20% de produits BIO.

Nous avons également la chance d'avoir à Semoy une équipe d'animateurs très dynamique qui pilote le périscolaire, la pause-méridienne et les TAP (Temps d'Activité Périscolaires) avec des associations de bénévoles et des prestataires. Je pense à Phosphène, la pétanque, les ateliers du jardin, du bien-être et du sport, Lire et faire lire... Je ne peux pas citer tout le monde mais ces Temps d'Activités Périscolaires liés à la semaine de 4 jours et demi permettent aux élèves de Semoy une ouverture sur le monde, sur l'art, sur la culture et la découverte de disciplines qu'ils n'auraient pas rencontré autrement.

Le troisième dossier fondamental pour ce mandat, c'est la ZAC du Champ Prieur.

Zone d'Aménagement Concerté qui crée un nouveau quartier en accroche du Centre-Bourg, de 255 logements. Cette ZAC a reçu le label national ÉcoQuartier, affirme la mixité sociale, permet le parcours résidentiel et coche toutes les cases de la transition écologique. Ce dossier met en scène de nombreux partenaires : notre aménageur Nexity Foncier Conseil, des promoteurs, des bailleurs sociaux et bien sûr les nouveaux habitants au cœur de ce nouveau quartier.

Dans la ZAC du Champ Prieur, les travaux d'aménagement de la deuxième tranche se terminent, c'est-à-dire que la totalité de la ZAC est aménagée.





L'année 2024 sera essentiellement consacrée à la réalisation des collectifs :

L'année 2024 sera l'année des poses de la Première pierre.

Sur l'îlot 13, au cœur de la ZAC, une résidence sociale de 24 logements sociaux réalisée par France Loire et l'atelier d'architecture Créature. Projet qui a reçu le prix de l'innovation du logement social 2023 de la Métropole.

Le permis de construire est délivré et les travaux devraient démarrer d'ici quelques semaines.

Dans le secteur Ouest de la ZAC, ce sont 22 MIG, maisons individuelles groupées en locatif social, réalisées par les Résidences de l'Orléanais avec Paul Chemetov comme architecte. La commune s'enrichit d'un nouveau bailleur, qui a plus d'1 siècle d'existence sur l'agglomération d'Orléans. L'ordre de mission est lancé, les travaux vont démarrer.

Les derniers îlots sont en cours de discussion, avec d'autres partenaires, promoteurs et bailleurs.

Nous avons aussi voulu que la ZAC du Champ Prieur soit un laboratoire pour des projets innovants. Des lots sont ainsi réservés à des projets de construction innovants soit en écoconstruction, en économie circulaire ou en innovation sociale. Nous nous intéressons en particulier aux maisons ossature-bois et matériaux bio-sourcés ainsi qu'aux maisons containers (ce sont des modules d'habitations réalisés à partir de la récupération de containers maritimes).

Toujours sur la ZAC du Champ Prieur, nous allons avec l'aménageur lancer la création de l'îlot santé. Cet îlot comprendra une opération de logements en bégainage et un Centre de santé permettant de regrouper les professionnels de santé sur un même site et créer une synergie pour attirer des médecins, tant attendus, pour prendre le relais sur notre commune. Nous le redisons avec force : les habitants sont très inquiets et les communes seules ne peuvent résoudre le problème de la désertification médicale.

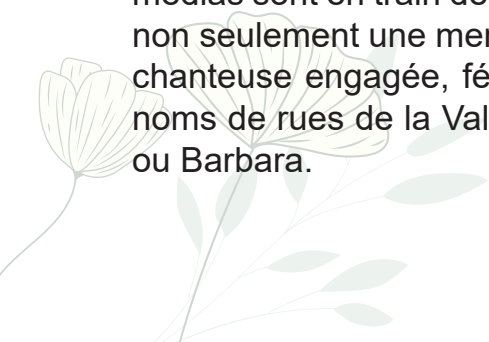
En France il y a en moyenne un médecin pour 300 habitants. À Semoy il y a un médecin pour 3 000 habitants. Si la profession médicale était équitablement répartie, nous devrions avoir à Semoy 10 médecins, soit 4 généralistes et 6 spécialistes.

Au-delà de la création du CHU qui est certes une bonne nouvelle, seules des mesures fortes et volontaristes sur le recrutement et l'installation des médecins permettra aux populations d'accéder à ce droit essentiel : le droit à la santé pour tous.

En dehors de la ZAC du Champ Prieur, d'autres réalisations sont en cours et seront livrées courant 2024 :

- Rue de la Valinière : C'est le lotissement Anne Sylvestre réalisé par M. Harvaux, avec 20 logements dont 6 logements sociaux gérés par France Loire.

À noter que la nouvelle rue qui dessert ce lotissement a été dénommée Anne Sylvestre. En prolongement des rues du Champ Prieur, qui portent le nom de femmes engagées, nous avons pensé à Anne Sylvestre. Semoy toujours à l'intuition, car le public et les médias sont en train de découvrir qu'Anne Sylvestre qui nous a quittés il y a 3 ans, était non seulement une merveilleuse chanteuse de comptines pour enfants mais aussi une chanteuse engagée, féministe et poète qui tient toute sa place aux côtés des autres noms de rues de la Valinière : Léo Ferré, Jacques Brel, Georges Brassens, Mouloudji ou Barbara.





Nous aurons au printemps un récital dédié à Anne Sylvestre.

- Toujours avec France Loire : 8 logements sociaux regroupés en 2 maisons rue de Curembourg et 10 logements répartis en 6 maisons, avenue Gallouëdec.
- Permis de construire en cours d'instruction : la Résidence Services de 96 chambres, avec salle de conférence et restaurant indépendant réalisée par CAP-WEST, à l'entrée de ville de Semoy, juste avant l'échangeur de la Tangentielle, face à Bio-Nature Santé.
- Bio-Nature Santé, notre magasin bio, qui malheureusement arrête son activité et sera remplacé par un Carrefour Contact.

Enfin d'autres projets sont à l'étude, en particulier une Résidence inclusive avec LOGEM Loiret ou à la pointe de la Valinière avec l'Immobilière 3F.

Tous ces projets et réalisations donneront lieu à une grande exposition d'urbanisme que nous avons programmée pour l'automne afin que les habitants s'approprient tous ces projets et co-construisent avec nous la ville de demain.

Merci à tous les partenaires de l'aménagement sans oublier TOPOS l'Agence d'Urbanisme et l'EPFLI, l'établissement Public Foncier.

Notre fil rouge, c'est la transition écologique : Semoy s'est déclarée Ville en transition et toutes nos actions sont orientées vers la transition écologique.

À titre d'exemple : Semoy est reconnu Territoire Engagé pour la Nature (label TEN obtenu en 2023). Avec bien sûr, des actions pour la biodiversité. Tout le monde connaît le déclin de la biodiversité. Passons à l'action. La biodiversité est en grand danger.

C'est l'une des raisons pour lesquelles nous sommes engagés depuis 8 ans dans la réduction de l'éclairage public nocturne.

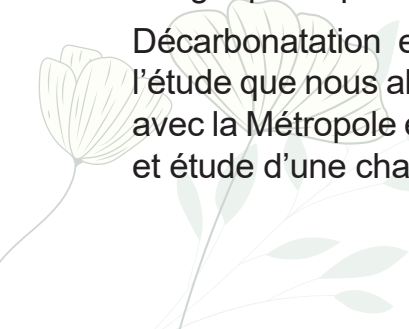
Ce sont aussi les actions pour le maintien des Terres agricoles et le développement de l'agriculture urbaine. Nous avons créé en commun avec la ville de Saint-Jean de Braye, une Zone Agricole Protégée et nous travaillons maintenant à la remise en valeur des friches agricoles, d'une part sur la zone agricole commune avec Saint-Jean de Braye, d'autre part avec la Métropole sur le Clos du Bas des Tarêtes.


Dans ma mission de Vice-Président en charge de l'agriculture urbaine, j'ai la chance de conduire un projet, dit la Ferme des Cassines, une ferme de 60 hectares acquise par la Métropole, qui sera la vitrine de l'agriculture urbaine au Sud de l'agglomération.

Merci aux agents de la Métropole et de la Chambre d'agriculture, qui m'accompagnent sur ce dossier.

Dans le cadre de la Ville en transition, la ville poursuit son budget participatif, qui fait naître des projets à l'initiative des citoyens. Aussi, j'ai le plaisir après les agrès Fitness de vous présenter le dernier nouveau-né du budget participatif : un banc solaire. C'est un banc qui permet, tout en se reposant, de recharger ses appareils numériques grâce à l'énergie solaire. Merci à Patricia Blanc, la première adjointe qui gère, entre autre, le budget participatif.

Décarbonation et autosuffisance énergétique : nous avons mis plusieurs projets à l'étude que nous allons poursuivre en 2024 : travail sur les énergies renouvelables, travail avec la Métropole et la SPL Energie pour le photovoltaïque sur les bâtiments communaux et étude d'une chaufferie bois pour l'ensemble des bâtiments publics du Champ Luneau.





Semoy c'est aussi un Pôle culturel très dynamique qui tire vers le haut la programmation culturelle à Semoy, sous la responsabilité de notre responsable Culture. La saison culturelle se poursuit avec comme thématique le mouvement, le corps, l'Olympisme et le para-Olympisme : dès ce samedi, nous aurons la nuit de la lecture organisée par l'association des Amis de la Bibliothèque, puis prochainement Vincent Dogna, un artiste-marathonien, puis la cyclorando, spectacle de Poupette et Compagnie, ensuite une exposition sur le para-olympisme et nous participons à Festiv'Elles. Festiv'Elles, c'est le festival des femmes engagées qui réunit 12 communes de la métropole orléanaise, avec donc un spectacle à Semoy dédié à Anne Sylvestre.

Semoy est aussi une terre de solidarité :

En 2024, nous allons redynamiser l'action sociale, avec désormais 2 élus pour mieux prendre en charge ce secteur et plus particulièrement :

- L'action avec les seniors, pour éviter l'isolement et favoriser le maintien à domicile : le vieillissement de la population est une grande préoccupation. Sur les 3 211 habitants de la commune, nous avons désormais 18% de la population qui a plus de 70 ans.
- Le logement avec la montée en puissance du logement social pour se rapprocher au plus près des exigences de la loi SRU.
- Et la question du Handicap et de l'inclusion avec la création d'une commission d'accessibilité.

La solidarité, c'est aussi le Téléthon qui a mobilisé de nombreuses associations. Nous avons organisé les 12 heures de rames de 8 h du soir à 8 h du matin, toute la nuit, avec l'aide du Comité départemental d'aviron adapté. Près d'une centaine de personnes y ont participé et la mobilisation de tous les acteurs a permis de recueillir 5 650 euros de dons ;

Cette solidarité s'exprime donc au travers d'une vie associative très riche :

Que toutes les associations soient sincèrement remerciées pour leur implication dans le dynamisme de la commune : je pense bien sûr aux associations sportives et à l'OMS, l'Office Municipal des Sports, merci au Président et à la secrétaire qui font un très gros travail pour faire vivre cette instance essentielle pour coordonner les associations sportives, à toutes les associations culturelles et de loisirs, la Rando, le Rayon d'Or, le Badminton, les Anciens combattants, le Tarot, les Amis de la vigne, le Running, la Gym ...excusez-moi de ne pas toutes les citer, il y en a 45 !

Il y a aussi les associations intercommunales comme le Don du sang, la Chorale, l'Harmonie ou la SHOL, partenaires attirés de la commune.

Notre Comité de Jumelage, déjà à l'œuvre pour accueillir nos amis de Brehna à l'Ascension : cela fait 28 ans que nous entretenons des rapports de jumelage avec Brehna, aujourd'hui Brehna-Sandersdorf, à 1 100 kms d'ici en Allemagne orientale.

Et bien sûr le Comité des Fêtes, M. le président et toute son équipe qui font un travail formidable pour faire vibrer la commune avec beaucoup d'animations dont bien sûr les Feux de la Saint Jean, la fête locale et le marché de Noël - une grande réussite encore cette année.

Un grand merci à tous les élus qui s'investissent beaucoup : toutes les actions que je viens de citer, c'est grâce à vous.





Et un grand merci aux services, tout particulièrement notre DGS, notre DST, la police municipale qui assure le bien-vivre sur la commune, tous les services et chefs de service. Toutes les actions que je viens de citer, c'est aussi grâce à vous.

J'en ai terminé non pas sans vous avoir souhaité à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches une chaleureuse année 2024, une bouillonnante année 2024, une fraternelle année 2024, une solidaire année 2024, une enthousiasmante année 2024, bref une excellente année 2024 !

Merci,

Laurent Baude
Maire de Semoy

Laurent Baude et l'équipe municipale
vous présentent leurs

Meilleurs vœux
2024

